

Secrétariat général Dossier suivi par Carine Henon

DELIBERATION N° 125/2011 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER Séance du 30 novembre 2011

Dons et legs - 2011

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte les dons suivants :

Lycée français de Madrid:

- don de l'association culturelle et sportive d'un montant de **81.459,37 euros** au profit du lycée français de Madrid (divers projets pédagogiques).
- don de l'association DIALOGO d'un montant de 52.500 euros au profit du lycée français de Madrid (3500 livres « Femmes de la méditerranée-anniversaire des 125 ans du lycée français de Madrid » au prix unitaire de 15 euros).

Lycée français Charles de Gaulle à Londres :

Don de l'association des parents d'élèves d'un montant de **196.000 euros** (175.000 livres, au taux de chancellerie (1.12)) au profit du lycée Charles de Gaulle de Londres (acquisition de nouveaux matériels pédagogiques).

Lycée français Jean Monnet à Bruxelles :

Don de la Société Générale Private Banking d'un montant de 50.000 euros au profit du lycée Jean Monnet de Bruxelles (réalisation de la nouvelle école maternelle).

Nombre de votants : 27

Pour: 27

Contre:/

Abstentions:/

Fait à Paris, le 30 novembre 2011

Le président du conseil d'administration de l'AEFE

Christian MASSET